



## Comité technique académique – 05 octobre 2018 déclaration du SNASUB-FSU

**La rentrée 2018 et ses 200 suppressions de postes à peine passée, dans des conditions dégradées pour nombres de services et d'équipes administratives dans les établissements, le ministre de l'éducation nationale Jean-Michel Blanquer annonce, au moins, 400 suppressions de postes administratifs (l'équivalent des effectifs d'un rectorat) pour la rentrée 2019 !**

Quel mépris pour l'engagement quotidien des personnels ! Quelle ignorance de la situation des services de l'administration centrale, des rectorats, des DSDEN, des collèges et des lycées qui souffrent déjà d'un manque cruel de personnels pour faire face, dans des conditions de travail décentes aux conséquences de politiques ministérielles fondées sur des effets d'annonce sans que leurs conséquences ne soient la préoccupation du ministre !

En annonçant une telle mesure de restriction budgétaire, le ministre éclaire la réalité de son arbitrage du mois de juillet d'aller vers des fusions d'académies dont découlerait la suppression de Rectorat de plein exercice comme celui de Limoges, de technocratiser l'administration de l'éducation nationale au mépris des besoins des usagers et des enseignants et de la bonne organisation et gestion du système éducatif.

La FSU a réaffirmé au comité technique ministériel réaffirme son opposition aux fusions d'académies et des risques de régionalisation des politiques éducatives qu'elle emporte !

Les mesures d'accompagnement individuel qui pourront être envisagées, comme la promesse qu'il n'y aura pas de mobilité géographique forcée et celle de répartition sur le territoire de ce qui restera de l'emploi public, ne répondent en rien à deux questions :

Pourquoi perdre les savoir-faire, les connaissances qu'ont les personnels des problématiques bien concrètes de chaque territoire, les expertises professionnelles acquises au fil du temps, bref dégrader partout les conditions d'exercice des fonctions administratives? Et pourquoi poursuivre des conceptions technocratiques de l'administration au risque d'abimer le quotidien des écoles et des établissements d'autant que les expériences d'autres réformes de l'Etat territorial montrent qu'il est très aisé de casser des organisations qui fonctionnent mais leur reconstruction est une toute autre affaire.

Les suppressions de cette rentrée et celles annoncées pour l'an prochain s'ajoutent en outre aux milliers déjà subies entre 2004 et 2012 par les services académiques et les établissements scolaires que les 550 créations du dernier quinquennat n'auront en rien compensées compte-tenu de l'accroissement des charges de travail.

Le SNASUB-FSU exige des créations de postes à la hauteur des besoins, pour relever les enjeux de la requalification des emplois et de la promotion concomitante des personnels qui exercent pour une majorité d'entre elles/eux des fonctions relevant d'une catégorie supérieure à la leur. Le SNASUB-FSU défend à la fois le service public et la carrière des personnels, leur exigence à la reconnaissance et à travailler là où ils l'ont choisi.

Le SNASUB-FSU agit pour que les personnels se mobilisent largement dans les semaines qui viennent, se réunissent et débattent des actions à mener pour faire échec à ces suppressions de postes, notamment à l'occasion de la journée d'action interprofessionnelle du 9 octobre, et le 12 novembre 2018. Le SNASUB-FSU est force de proposition pour construire avec les personnels, partout et par tous les moyens adaptés, la mobilisation pour défendre l'emploi, les services, contre les fusions d'académies, pour la reconnaissance de l'engagement et de l'expertise professionnelle des personnels de l'administration de l'éducation nationale.